

MASTER

Mention : Ecriture et composition (fiche nationale)

Résumé du référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
		MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> - Créer des œuvres de musique savante - Transmettre son art 	<p><i>Compétences transversales</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention - Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine - Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale - Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines - Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines - Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux - Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation - Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation - Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère 	<p>En écriture, les évaluations se font, selon les disciplines, principales, complémentaires ou spécifiques, par contrôle continu et examens terminaux comportant des épreuves écrites et /ou orales.</p> <p>En composition, l'épreuve de fin de 2e cycle supérieur comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La composition d'une œuvre d'une durée n'excédant pas 20 minutes pour 21 musiciens maximum, présentée au cours d'un concert public ; - Entretien d'une heure portant sur l'ensemble des partitions travaillées pendant les deux années, devant le jury. <p>La procédure d'obtention du diplôme par la validation des acquis de l'expérience se déroule en deux étapes : la phase de recevabilité permet de vérifier que les candidats remplissent les conditions</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Pour la musique instrumentale, exploration féconde d'un élément ou d'une idée musicale en soliste ou au sein d'un ensemble, - Pour la musique électroacoustique, élaboration d'un dispositif adéquat d'improvisation et d'éléments de composition - Pour le multimédia, émergence de dispositifs permettant l'exploration d'un élément ou d'une idée musicale, l'improvisation, la composition - Adéquation entre les moyens et l'engagement mis en œuvre, et le résultat sonore

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
		MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
	<ul style="list-style-type: none"> - Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles - Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe - Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale - Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles <p><i>Compétences spécifiques</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Créer de façon fréquente et régulière des œuvres originales attestant une maîtrise de la musique occidentale du XVIe siècle au XXIe siècle au travers des styles et des formes les plus caractéristiques - Créer un répertoire d'œuvres originales attestant d'une maîtrise des techniques et des styles de composition contemporains (créations et enregistrements par des formations instrumentales ou vocales reconnues, commandes, concours internationaux, etc.) - Instrumenter et/ou orchestrer - Analyser une partition - Mener une recherche d'ordre artistique en s'appuyant sur des méthodes et normes appropriées - Identifier le paysage professionnel du métier de compositeur, et notamment maîtriser le droit de la propriété intellectuelle - Mettre en œuvre les nouvelles technologies associées à la musique (traitement du signal, spatialisation, transformation du son en temps réel...) 	<p>légales d'accès. La phase de validation consiste en la rédaction d'un dossier déposé en ligne et en un entretien devant un jury composé de la directrice du Conservatoire ou de son représentant, d'un représentant des employeurs et d'un représentant des employés ainsi que d'un examinateur spécialisé nommé par la directrice du Conservatoire. Le candidat est évalué sur l'examen de son dossier déposé en ligne et l'entretien devant le jury.</p> <p>Chaque ensemble d'enseignements possède une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.</p>	<p>attendu (petits ensembles, écriture vocale, pièce mixte, solo)</p> <ul style="list-style-type: none"> -Adéquation entre l'idée compositionnelle et le matériau choisi -Pertinence du choix opéré -Suivi de la planification -Précision et clarté des indications techniques, graphiques, ... -Adéquation entre la production réalisée et le projet défini -Cohérence et qualité de l'adaptation -Repérage des écarts notables intervenus au cours de la production -Identification et commentaire détaillé de l'ensemble des caractéristiques du répertoire de sa dominante, à l'aide des outils d'analyse et à partir

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
		MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
	<ul style="list-style-type: none"> - Enrichir sa culture musicale et son répertoire : élargir son répertoire, travailler l'écoute dans tous ses paramètres (timbre, justesse, etc.), travailler le son collectif, développer son identité artistique - Adapter sa communication en fonction de la salle, du public, du pays, du répertoire, des commandes, des effectifs... - Partager une démarche artistique avec un public (transmettre sa démarche artistique) 		<ul style="list-style-type: none"> d'un ou plusieurs supports déterminés -Originalité et richesse de la démarche artistique -Présentation des enjeux majeurs de divers contextes artistiques -Exposé argumenté et dynamique de ses partis-pris artistiques -Adaptation à des sollicitations variées -Précision des indications données -Qualité d'adaptation du discours aux différents interlocuteurs -Simplicité de l'attitude et clarté du langage suscitant des phases d'échanges -Connaissances précises en matière d'organisation, de structuration et d'évolution du spectacle vivant, de

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
		MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
			l'activité économique connexe -Connaissances de base en matière de droit social et approfondies concernant les droits d'auteur dans le cadre du spectacle vivant -Connaissances de base au niveau du rôle des institutions œuvrant dans le domaine du spectacle vivant -Connaissances précises des métiers du spectacle vivant et ceux en connexion avec celui-ci -Connaissance des dispositifs d'aide à la création au niveau international